

Le **lundi 1^{er} février mille seize** à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 25 janvier 2016, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Catherine VEROVE, Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Messieurs Marc BOUTROY, Louis KALTENBACH, Louis BOUTROY, Didier HAMY, Frédéric LOKIETEK

Etaient absents excusés : Fabien MARTIN, William ALLART, Bruno FLAMENT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** et

Approbation du compte rendu du 16 décembre 2015.

Approuvé à l'unanimité.

Profil de baignade : recrutement d'un maître d'œuvre.

A l'unanimité l'Assemblée a décidé de recruter la SEMPACO comme maître d'œuvre moyennant un coût s'élevant à 10 % du HT plafonné à 2 000.00 €.

Ensuite l'Assemblée a sollicité une subvention au taux de 50 % du HT auprès de l'agence de l'eau Artois Picardie.

Assurance du personnel

Monsieur informe l'assemblée que l'assurance du personnel est organisée par le centre de gestion. Celui-ci a effectué un appel d'offres européen et le nouveau prestataire est sarl BACS.

A l'unanimité l'assemblée accepte de transférer le contrat d'assurance à la sarl BACS au taux de 4.65 de la masse salariale comme précédemment.

Demande emplacement friterie

Après discussion l'Assemblée accorde, à titre exceptionnel, le stationnement de la friterie pour la saison 2016 et fixe le montant du droit de place à **575 euros**.

Le stationnement sera autorisé du 10/02/2016 au 10/11/2016.

Cette autorisation n'est pas transmissible.

Elle peut être retirée à tout moment si des règles d'hygiène, de respect de l'environnement, et de sécurité ne sont pas respectées.

L'Assemblée informe Madame Ciré que la présente autorisation ne pourra pas être renouvelée en 2017 : aucun commerce ne sera toléré sur le site.